

15ème législature

Question N° : 35661	De M. Bertrand Sorre (La République en Marche - Manche)	Question écrite
Ministère interrogé > Comptes publics		Ministère attributaire > Transition numérique et communications électroniques
Rubrique >numérique	Tête d'analyse >Développement de l'application StopCovid	Analyse > Développement de l'application StopCovid.
Question publiée au JO le : 19/01/2021 Réponse publiée au JO le : 06/04/2021 page : 3147 Date de changement d'attribution : 26/01/2021 Date de signalement : 30/03/2021		

Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics, sur le coût consacré par le Gouvernement pour faire la promotion de l'application numérique StopCovid. Cette application, qui a tardé à faire consensus, est désormais activée, selon les derniers chiffres, par 12,5 millions de Français, soit par près de 20 % de la population française. Il faudrait à StopCovid un taux d'adoption bien supérieur (plus de 50 % de la population) pour que celle-ci soit très efficace. Aussi, il souhaite connaître le budget dédié aux actions d'information que le Gouvernement va déployer pour accentuer l'activation de cette application.

Texte de la réponse

L'efficacité de l'application TousAntiCovid (anciennement StopCovid) dépend notamment de son taux d'adoption. Une l'étude de l'INSERM du 22 octobre 2020 démontre que l'application a une utilité avérée dès 4 % d'adoption et que son efficacité s'accroît en fonction de l'augmentation du taux d'adoption. Ainsi avec un taux d'adoption à 15 %, on observe une réduction significative des transmissions allant jusqu'à 18 %. Dans ce contexte, le Gouvernement a multiplié les efforts de sensibilisation et déploie une campagne de communication depuis le mois de mai 2020 pour sensibiliser les Français à l'utilité de l'application TousAntiCovid, avec une intensification depuis le mois d'octobre. Les dépenses sont partagées entre le service de communication du Ministère de l'économie, des finances et de la relance et le service d'information du Gouvernement pour un montant de 2 793 000 euros entre les mois de mai et septembre 2020 et de 1 983 000 euros depuis le mois d'octobre 2020, toujours en cours à ce jour. Cette campagne s'appuie sur des achats d'espaces publicitaires ainsi que la réquisition d'espaces gratuits (affichage, télévision, radio et digital). Par ailleurs, le Gouvernement continue à développer régulièrement de nouvelles fonctionnalités afin de rendre l'application plus utile, plus interactive permettant une adoption plus large qui permet d'en renforcer l'efficacité.